

MASTER 2 ème année Mention Psychologie Parcours PSYCHOLOGIE DE LA PERFORMANCE ET DU SPORT

REFERENCE : 06IA566G

Formation continue intégrée

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2018/2019

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>Responsable pédagogique Michel NICOLAS Maître de conférences UFR Sciences Humaines Tél : 03 80 39 90 11 michel.nicolas@u-bourgogne.fr</p>	<p>Assistant(e) de formation Sylvie GILBERT / Tél : 03.80.39.51.89 sylvie.gilbert@u-bourgogne.fr</p> <p>Ingénieur de formation Laurent JAILLET / Tél : 03.80.39.51.95 laurent.jaillet@u-bourgogne.fr</p>

OBJECTIFS

Le parcours Psychologie de la Performance et du Sport a pour objectif de préparer les étudiants aux problématiques de la recherche fondamentale ou appliquée et également des interventions dans les champs de la psychologie de la performance et de la psychologie du sport.

Le terme sport intègre l'activité physique et corporelle et ses effets sur le bien être psychologique. Le terme performance élargit le domaine d'activités et ouvre à d'autres situations et professions exigeant un niveau de performance (entreprise, sport, police, militaire, pompier, situations extrêmes (polaires, spatiales, hautes altitudes...).

Le Master 2 «Psychologie de la Performance et du Sport» est basé sur une approche intégrée des aspects scientifiques, méthodologiques et pratiques de la performance. Il est ouvert en priorité à des étudiants issus d'un cursus en Psychologie et à des étudiants issus d'un cursus en STAPS. Son objectif est de former des étudiants aptes à conduire des recherches de haut niveau, fondamentales mais aussi appliquées, dans les domaines de la psychologie du sport. Le savoir développé permettra à d'étudiant de suivre une direction de recherche et/ou de psychologue praticien spécialisé dans le domaine du sport et de la performance.

PUBLIC

Salariés dans l'emploi
Demandeurs d'emploi inscrits au Pôle emploi en reconversion professionnelle.

PRE-REQUIS

Pour candidater en vue d'une inscription en M2 « Psychologie de la Performance et du Sport », les étudiants doivent être titulaires d'un MASTER 1ère année, prioritairement en Psychologie ou en Sciences du sport, mais les candidatures provenant d'autres cursus (Sociologie, Sciences de Gestion...) sont examinées. Des procédures de VAP et VAE peuvent être mises en place. Enfin, la formation est ouverte en formation continue. En Master 1, un stage et un mémoire en psychologie du sport seront des critères privilégiés pour l'accès à ce M2.

FORMATEURS

- Enseignants-chercheurs de l'UFR STAPS
- Enseignants-Chercheurs de l'UFR SHS
- Professionnels de la filière sportive et de la filière Psychologie

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée de la formation : 412h d'octobre à juin
- Stage de 500h minimum en immersion professionnelle
- Lieu de la formation : UFR STAPS et UFR SHS Dijon

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- TD en groupe avec mise en situation
- Comptes-rendus de préparations d'activités dans le cadre de projets
- Mise en situation pratique dans des ateliers thématiques

MOYENS TECHNIQUES

- Salles de cours dotées de vidéo-projecteurs
- Salle informatique en libre service
- Connexion wi-fi
- Infrastructures sportives de l'UFR STAPS

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

La sélection des candidats est opérée sur dossier comprenant :

- 1) Un curriculum vitae ;
- 2) Le (ou les) résumé(s) du (ou des) mémoire(s) avec le nom du professeur responsable.
- 3) Un pré-projet professionnel indiquant : - la préférence pour la recherche fondamentale ou appliquée , - le niveau de sortie souhaité (M2, thèse), - la disponibilité pour participer aux travaux du laboratoire (pour les éventuels salariés), - l'accès à un terrain privilégié ;
- 4) Une lettre de motivation (une page maximum) mentionnant l'adresse électronique ;
- 5) Une enveloppe timbrée et libellée à l'adresse du candidat ;
- 6) Annexes (relevés de notes de Maîtrise ou M1, photocopies de diplômes, attestations d'emploi ou de responsabilité...).

Attention: les dossiers ne sont jamais retournés aux candidats, aussi est-il préférable qu'ils n'y incluent aucun document original.

Attention : toute déclaration erronée ou fallacieuse peut entraîner le rejet de la candidature.

Il n'y a pas de formulaire ad hoc à retirer auprès de nos services. Le dossier complet comprend simplement l'ensemble des pièces mentionnées ci-dessus.

Envoi de tous les dossiers de candidature à l'adresse suivante :

UFR Sciences humaines

Scolarité Master 2 Psychologie de la performance et du sport

Bureau 125 bis

4, boulevard Gabriel 21000 Dijon.

Merci d'indiquer l'objet sur l'enveloppe que vous adresserez :

« Candidature pour le Master 2 Psychologie de la Performance et du Sport »

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

- Épreuves écrites, pratiques et orales se déroulant en décembre et en juin selon les UE.

Les unités d'enseignement, semestres et année sont validés :

- soit par obtention de chacun des éléments qui la compose ;
- soit par compensation entre ces éléments et obtention d'une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 ;

La validation des unités d'enseignement, semestres et année entraîne la capitalisation des crédits associés. Il en est de même pour les

éléments constitutifs s'ils sont individuellement porteurs de crédits. La validation des stages s'effectue sur attestation de la personne ressource appartenant à l'organisation qui reçoit l'étudiant et de l'enseignant de l'UFR STAPS chargé du suivi.

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

- Élaborer un objet de recherche original à partir d'une revue de littérature pluridisciplinaire
- Appréhender des questions complexes et plurielles inhérentes à la performance, au bien-être et aux activités sportives, physiques et corporelles
- Positionner les théories, les concepts et les notions rencontrés et exploités en fonction des apports des autres champs
- Proposer une problématique originale et adaptée à un objet de recherche bien délimité consécutivement à des analyses et réflexions inter et/ou pluridisciplinaires
- Mener une recherche de haut niveau débouchant sur une production scientifique (communication orale à l'occasion d'un séminaire ou d'un colloque et article scientifique à destination d'une revue à comité de lecture)
- Répondre à des demandes de terrain en s'appuyant sur des fondements théoriques et méthodologiques

Les compétences acquises au sein de cette formation devraient permettre aux étudiants de répondre aux problématiques de la recherche fondamentale ou appliquée dans les champs de la psychologie de la performance et de la psychologie du sport.

La formation vise également à rendre les étudiants capables d'analyser les besoins individuelles, collectifs et organisationnels en psychologie appliquée à la performance dans différents contextes (sportifs, entreprise, armée, police, pompiers...) afin ensuite de proposer des interventions ciblées et adaptées dans le cadre de différents modèles théoriques et méthodologiques.

Les compétences seront centrées sur l'expertise en matière de prévention, de conception, de prise en charge, d'intervention et d'évaluation de dispositifs d'intervention favorisant à la fois la performance et le bien-être des personnes en situations contraignantes et stressantes.

Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études):

- Inscription en doctorat : au sein des laboratoires d'accueil ou d'autres composantes et universités. Cette possibilité ouvre la voie aux emplois d'Enseignants-Chercheurs de l'enseignement supérieur public ou privé (ILEPS...) et de Chercheurs des établissements publics (INSEP, INJEP, SNCF, INRA...).

- Pour les étudiants ayant suivi un cursus de psychologie, l'obtention du M2R, avec un stage conforme aux conditions précisées par la loi n° 85-772 du 25 juillet 1985 et sa dernière modification (ordonnance 2005-1040 2005-08-26 art.7 1° JORF 27 août 2005) peut conférer le titre professionnel de psychologue. Pour ce faire, un DU « stage professionnel en psychologie » peut donner cet accès au titre de psychologue à ceux qui ont obtenu un M2R de psychologie dans leur spécialité à l'université de Bourgogne l'année précédente.

- Pour tous les étudiants, y compris ceux qui ont suivi un cursus STAPS, la spécialité recherche leur permet, après un stage effectué dans les conditions définies par la Société Française de Psychologie du Sport, de devenir consultants en psychologie du sport. Les diplômés issus des différents parcours avec stage recherche sont chercheurs dans des organismes nationaux et internationaux de recherche, chercheurs dans des établissements, instituts ou entreprises dans lesquels des besoins en formation et/ou recherche dans le domaine de la psychologie sont présents. Après un doctorat et la réussite à un concours, ils se destinent aussi au métier d'enseignant-chercheur.

Les débouchés professionnels pour le parcours recherche se trouvent essentiellement dans l'enseignement supérieur public ou privé (Universités, ILEPS, INSEP, départements de recherche fédéraux ou privés...) et pour le parcours professionnel dans les institutions sportives telles que les CREPS, les fédérations, les ligues, ou encore les clubs sportifs, mais également dans les pôles et centres d'entraînement professionnels. Les métiers visés sont ceux de psychologue dans les domaines de la performance (entreprise, sport, police, armée...), ou encore de consultant en psychologie de la performance et du sport.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<https://www.u-bourgogne.fr/formation/master.html>

<http://sefca.u-bourgogne.fr>